

# Implémentation PéVA®

## Formation à la Pédagogie de la Vie Autonome®



### TAUX DE SATISFACTION CLIENT

94,77% sont satisfaits de l'organisation

88,12% sont satisfaits de la pédagogie

*« On ne naît pas autonome ! On le devient »*

Depuis 1996, LADAPT Institut du MAI – École de la Vie Autonome®, au-delà de son autorisation en tant que Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), est un institut de formation dont le processus pédagogique est nommé Pédagogie de la Vie Autonome® (PéVA®).

Cette pédagogie est l'art de former des personnes en situation de handicap, à une vie autonome pour leur permettre leur installation à domicile dans une ville de leur choix, et de pouvoir agir sur leur propre vie à la moindre occasion en tant que citoyen avec un véritable statut social.

En promouvant l'autonomie et la liberté de choix grâce au développement de compétences individuelles, la PéVA® est donc une démarche en phase avec les principes de l'autodétermination.

Élaborée par des professionnels de terrains, LADAPT Institut du MAI – École de la Vie Autonome® met à votre disposition une formation complète et vivante avec des contenus clairs, opérationnels et directement transposables pour pouvoir la décliner au sein de votre structure.

Que vous initiez une démarche en faveur de l'autonomie ou que vous disposiez d'ores et déjà d'une politique dynamique en la matière, nous vous accompagnerons pas à pas, en vous proposant des réponses adaptées à vos besoins, quelle que soit l'avancée de votre projet.

Engagés dans une démarche qualité, nous répondons aux exigences Qualiopi, relatives à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.

LADAPT Institut du MAI – École de la Vie Autonome® est attentive au respect des 6 critères de ce décret :

1. L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé ;
2. L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation ;
3. L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement ;
4. La qualification professionnelle et la formation continue des formateurs ;
5. Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus ;
6. La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

**LADAPT Institut du MAI – École de la Vie Autonome®**

3, avenue Gambetta – 37500 CHINON

Tél : 02 47 98 16 00 – Mail : [le-mai@ladapt.net](mailto:le-mai@ladapt.net)

N° SIRET : 775 693 385 01 713 – APE : 8710 C

# PROCESSUS D'IMPLÉMENTATION COMPLET

## Pédagogie de la Vie Autonome®

### PHASE 1

- ☞ Découverte concrète du concept PéVA®
- ☞ Gestion de l'argent (module 16)

### PHASE 3

- ☞ Gestion de l'argent (modules 16-17)
- ☞ Gestion administrative (module 18)
- ☞ Devenir pédagogue

### PHASE 5

- ☞ Gestion du temps (module 6)
- ☞ Repères et Mobilités (module 3)
- ☞ Déplacements en transport public (modules 11 à 15)
- ☞ Devenir pédagogue

### PHASE 7

- ☞ Gestion du linge (module 4)
- ☞ Gestion des repas (module 5)
- ☞ Ergonomie et sécurité de l'espace de vie (module 9)
- ☞ Gestion de l'espace de vie privée (module 10)
- ☞ Devenir pédagogue

### PHASE 9

- ☞ Confort convivialité de l'espace de vie privée (module 19)
- ☞ Week-ends vacances (module 20)
- ☞ Vie sociale culturelle (module 21)
- ☞ Devenir pédagogue

### PHASE 11

- ☞ Santé, vie affective et sexuelle (module 1)
- ☞ Besoins fondamentaux (module 2)



### LES FORMATIONS INITIALES

#### FORMATION MANAGERS

- ☞ Appropriation des prérequis de la PéVA® par les encadrants
- ☞ Validation des acquis par un QCM.

#### ANALYSE DE LA SITUATION

- ☞ Audit de votre structure
- ☞ Personnalisation de votre processus d'implémentation

#### PERFECTIONNEMENT

##### COACHING PILOTE PéVA®

- ☞ Accompagnement personnalisé
- ☞ Amélioration des compétences de pédagogue
- ☞ Amélioration des performances de manager

### PHASE 2

- ☞ Mise en œuvre et évaluation des modules PéVA® 16-17
- ☞ Mise en œuvre et évaluation des prérequis PéVA®

### PHASE 4

- ☞ Mise en œuvre et évaluation du module PéVA® 18
- ☞ Suivi des modules 16/17 - 18

### PHASE 6

- ☞ Mise en œuvre et évaluation des modules PéVA® 3-6-11 à 15
- ☞ Suivi des modules 16/17-18

### PHASE 8

- ☞ Mise en œuvre et évaluation des modules PéVA® 4-5-9-10
- ☞ Suivi des modules 16/17-18-3-6-11 à 15

### PHASE 10

- ☞ Mise en œuvre et évaluation des modules PéVA® 19 à 21
- ☞ Suivi des modules 16/17-18-3-6-11 à 15 - 4-5-9-10

### PHASE 12

- ☞ Bilan – Clôture avec une évaluation de tout le processus d'implémentation (résultats, satisfaction...)

LES FORMATIONS SOCLES  
LES PHASES IMPAIRES D'APPROPRIATION

LES FORMATIONS ACTIONS  
LES PHASES PAIRES D'APPLICATION ET D'APPROFONDISSEMENT

Chaque session de formation dure de **1 à 3 jours**, en **présentiel** dans **nos locaux** ou **chez vous**.

 **À CHINON**

 **CHEZ VOUS**

LADAPT Institut du MAI – École de la Vie Autonome®

3, avenue Gambetta – 37500 CHINON

Tél : 02 47 98 16 00 – Mail : [le-mai@ladapt.net](mailto:le-mai@ladapt.net)

N° SIRET : 775 693 385 01 713 – APE : 8710 C

Créé le 15/08/2022

MàJ le 31/01/2023